

FICHE DE REALISATION DE L'EXAMEN BIOLOGIQUE DES SHN ET ESPOIRS

(Réf : Loi N°99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage,
Décret n° 2004-120 du 6 février 2004 relatif aux examens médicaux obligatoires pour les licenciés inscrits sur la liste des
Sportifs de haut niveau ou dans les filières d'accès au sport de haut niveau ou pour les candidats à cette inscription
Arrêté du 11 février 2004 fixant la nature et la périodicité des examens médicaux prévus aux articles L. 3621-2 et R. 3621-3 du
Code de la santé publique)

RENSEIGNEMENTS D'ETAT CIVIL	
Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	

CONCLUSIONS DU MEDECIN BIOLOGISTE		
NUMERATION - FORMULE SANGUINE	NORMALE	ANORMALE
RETICULOCYTES	NORMALE	ANORMALE
FERRITINE	NORMALE	ANORMALE
Commentaires éventuels :		
Date : Visa du Médecin Biologiste :	N° de TEL :	
	Cachet :	

La facture est à envoyer :

- Pour les sportifs en liste Jeune, Senior et Elite:
Fédération Française de Canoe Kayak - 87 quai de la Marne-
94344 Joinville le pont cedex.

- Pour les sportifs en liste espoir : comité régional de
référence.